Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 11 (1892)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XIme Année 1892 N° 3

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef : Paul STRŒHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : *Société suisse de numismatique.* Avis officiels. — Annonce d'un concours. — Annonces.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

ACTES ADMINISTRATIFS ET OFFICIELS

XIIIme Assemblée générale annuelle tenue à Fribourg, dans l'une des Salles du Lycée, le jeudi 6 octobre 1892.

La séance, à laquelle 16 membres de la Société prennent part, est ouverte à 10 heures et demie. Plusieurs sociétaires, empêchés de se rendre à Fribourg, se font excuser.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 1891 (Zoug) et l'admission de deux candidats, M. Paul Strœhlin, président, lit un rapport sur la marche de la Société depuis 1890, rapport dont on pourra prendre connaissance plus loin et qui constate la marche progressive de la Société.

Sur la proposition des vérificateurs des comptes, il est ensuite donné décharge au trésorier de sa gestion. (Le rapport financier a été publié dans le précédent numéro du *Bulletin.*) M. Théodore Henlé jette ensuite un coup-d'œil